



**INTERCO**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

À Paris  
28 juin 2023

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## RÉFORME DES GREFFES

### La CFDT appelle les agents du ministère de la Justice à se mobiliser le 3 juillet

Après une grande concertation publique lancée par le ministère de la Justice dans le cadre des états généraux de la justice, des échanges riches et des préconisations issues de groupes de travail ont abouti à la nécessité de moderniser l'institution judiciaire. Dans ce cadre, une réflexion sur les métiers de greffe devait être conduite par la direction des services judiciaires. Syndicat réformiste, la CFDT a écouté les demandes des agents et formulé plusieurs propositions pour une véritable réforme des greffes touchant tous les corps et l'organisation.

Mais à ce jour, nous sommes face à une réformette sans ambition puisque la réforme des métiers de greffe a été réduite aux seuls greffiers avec l'élaboration au pas de course d'une nouvelle grille salariale, sans aucune négociation ni information quant aux conditions de reclassement.

À leur demande, les quatre organisations syndicales représentatives aux services judiciaires (UNSA, CGT, CFDT et FO) ont été reçues le 26 juin 2023 par le directeur de cabinet M. Combrexelle, mais aucun élément de réponse supplémentaire n'a été apporté. La grille proposée soulève des mouvements de protestations des agents dans tout le territoire qui manifestent devant les juridictions pendant leur pause méridienne. Des motions et pétitions ont été signées de manière spontanée. Ces documents ont été remis à M. Combrexelle à l'issue de la réunion du 26 juin.

En l'état, sans information quant aux conditions de reclassement, ce projet de grille n'apporte pas de progression statutaire pour les greffiers. Les échanges relatifs à l'évolution des métiers de greffes ne se sont pas tenus. Contractuel·les comme titulaires font les frais de l'absence de volonté de porter un réel projet ambitieux et digne de ce nom pour l'ensemble de la profession au sein de ce ministère.

La fédération Interco CFDT demandait au ministre non seulement le passage des greffiers en catégorie A mais également la possibilité de négocier les conditions de reclassement des greffiers dans la grille proposée. D'autres points doivent par ailleurs être examinés, tels que par exemple les conditions d'accès à l'examen de greffiers principaux.

La CFDT porte une demande de réforme globale des greffes et non le copier-coller d'une grille ancienne pour un seul des corps concernés. Au-delà de l'intérêt strict des personnels, l'équité entre fonctions publiques et l'attractivité du ministère de la justice sont pour la CFDT des enjeux cruciaux. Les agents du ministère de la Justice et spécifiquement ceux des services judiciaires sont actuellement malmenés et leur mécontentement se manifeste.

La CFDT porte une vision d'une justice de qualité, pour cela elle ne peut souscrire à des réformes non réfléchies à marche forcée.

C'est pourquoi la fédération Interco CFDT appelle les agents du ministère de la Justice à des actions de mobilisation devant les tribunaux le 3 juillet 2023.

#### SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 36 58 98 44  
idesusanne@interco.cfdt.fr

Laurence de Susanne  
Secrétaire fédérale

[INTERCO.CFDT.FR](https://www.interco.cfdt.fr)

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.